**Le règlement des litiges dans les marchés publics**

**Intégration des nouvelles procédures du code de 2015**

**A l’hôtel " el HOCINE" ali mendjeli Constantine les jours de 12 et 13 Avril 2017**

L’objectif de notre rencontre est de faire une présentation des litiges qui émaillent l'attribution et l'exécution des marchés publics et une explication des nouvelles règles et procédures de règlement introduites par le code des marchés publics de 2015. La présentation ainsi que les débats outilleront les participants dans les marchés publics et leur permettront d'utiliser les nouvelles possibilités et procédures pour le règlement des litiges, quelque soient leur nature, d’une façon adéquate et appropriée.

Le séminaire portera sur les ponts suivants :

**Quels sont les cas de déclenchement des litiges d’attribution des marchés publics ?**

* L’attribution provisoire d’un marché ou son annulation ;
* La déclaration d’infructuosité ;
* L’annulation de la procédure dans le cadre d’un appel d’offres ou d’un gré à gré après consultation.

**Les procédures de recours selon les différents modes de passation**

1. **Les Litiges d’Exécution :**
2. **Le préalable obligatoire du règlement amiable.**
3. **Le comité de règlement amiable des litiges**

* Constitution dans les différentes institutions publiques ;
* Compétence et procédure de saisine.
* Nature juridique et teneur des décisions.

1. **De l'autorité de régulation des marchés publics et des délégations de service public :**

* Composition ;
* Les attributions en matière de règlement des litiges ;
* Emission d'avis aux comités de règlement des litiges ;
* Statue sur les litiges nés de l'exécution des marchés publics conclus avec des partenaires cocontractants étrangers.

1. **Le règlement des litiges par voie d'arbitrage**:

* Dans le code de procédure civile et administrative.
* Dans le code des marchés publics.
* Le cas particuliers des marchés publics impliquant des opérateurs étrangers ;